

Pierre Giffard, *La Reine bicyclette. Histoire du vélocipède depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*, Firmin-Didot, 1891 (6^e partie : « Martyrologe »)

Et maintenant, muse de Chateaubriand, inspire-moi, car je veux chanter les martyrs du cyclisme ! Je veux dire, autant qu'un veloceman peut être poète, les grands héroïsmes de ceux qui ont souffert du préjugé, qui ont combattu le bon combat et ont fini par faire triompher tricycle et bicyclette de l'exaspérante routine. À moi, trompettes, tubas et trombas de la Renommée aux Cent bouches ! Je vais souffler l'hymne des martyrs !

M. Prudhomme, les charretiers et les chiens

D'abord le veloceman a trois ennemis distincts, qui le font bien souffrir : c'est en première ligne M. Prudhomme – celui de Paris – cet éternel raseur, qui n'admet rien de ce qui n'a pas été pratiqué de son temps, qui ne comprend que les idées étroites et vieillottes de sa jeunesse – cherchez aux environs de 1830. M. Prudhomme regarde passer le vélocipédiste avec mépris, ce qui n'est pas bien gênant, mais il fait pire : il le pourchasse, il le traque sous les prétextes les plus biscornus quand il est maire de quelque village ou préfet de police à Paris. Il a toujours vu des bicyclettes écraser des omnibus, et tire de ces chocs une conclusion tyrannique.

– De mon temps, môssieu, les jeunes gens auraient rougi de monter sur ces machines-là. Jamais je ne donnerai ma fille à un homme qui salue les gourgandines en maillot, grimpées sur vos deux roues comme d'impudiques amazones !

Après cet empêcheur de rouler sur les routes, il y a le charretier. Le cheval est la plus noble conquête de l'homme ; mais le charretier, quand il conduit ses chevaux, est la teigne de la vélocipédie.

Il n'aime pas cette concurrence, sans doute. Il n'aime pas surtout se déranger quand le cycliste le croise sur le chemin.

– Prendre ma droite ? Plus souvent ! Pour ce chameau-là ?

Et fréquemment l'aimable fils des champs, aux environs de Paris surtout, pousse son cheval vers la gauche au lieu de le tirer à droite. Histoire de culbuter un peu le veloceman. Que de jeunes gens ont été ainsi jetés à terre et contusionnés, en dépit des règlements et ordonnances qui obligent chacun à prendre sa droite quand on se croise sur une route !

Fichtre, il faut tenir bon et ne pas se laisser démolir ! À tous je conseille le sang-froid et un peu de patience pour commencer. Quand le charretier vient sur vous, pour vous violenter sans raison, comme une brute, il commet déjà un délit. Enfoncez-le dans son délit en ne bougeant pas de votre ligne droite – sur le côté droit de la route où vous devez être, bien entendu. Poursuivez votre chemin et restez au besoin immobile, autant que la bicyclette peut le permettre. Le cheval vous verra, de son œil gauche, et instinctivement il fera un écart à droite, qui vous livrera passage malgré le charretier. Si vous tombez quand même, n'hésitez pas à entrer en tournoi avec le charretier dans la langue de madame Angot. Tout incident amène des témoins et vous pouvez, en prenant vos précautions, faire ensuite un bon procès au délinquant qui vous a jeté à terre.

Il faut de ces procès-là pour faire avancer la question du respect dû aux cyclistes. Il en faudra encore beaucoup. Je conseille qu'on les fasse toutes les fois qu'on pourra. Le charretier ne connaît la loi que lorsqu'elle lui est présentée par le gendarme.

Et puis vraiment cette haine du charretier contre le veloceman est trop stupide. Il faut qu'elle disparaisse. De bonnes amendes la feront passer. Même observation pour les cochers de Paris, autres ennemis jurés de la vélocipédie. On ne sait toujours pas pourquoi. Se défiler habilement entre les fiacres et lancer de temps en temps une bonne riposte au cocher qui vous accable d'insultes constitue une joie que j'apprécie parfaitement. Il ne faut la conseiller qu'aux velocemen exercés.

Que de fois tout ce monde-là, encore maintenant, met sa voiture en travers d'une route pour empêcher de passer une bicyclette ou un tricycle ! Faut-il que l'homme au fond, l'homme sauvage en tous cas, soit bête et méchant ! J'ajouterai que vingt fois les tribunaux ont condamné ces brutes avec unanimité.

Enfin les chiens forment une troisième ligne d'adversaires du vélocipède. Pourquoi les chiens couchés sur les routes se lèvent-ils à l'approche d'une bicyclette et courent-ils après le plus souvent ? Mystère.

Les victimes célèbres

Il y a dans la vélocipédie parisienne, pour ne parler que de celle-là, les victimes célèbres du préjugé qui regarde la bicyclette comme un instrument indigne de « l'homme sérieux ». Tel écrivain spécial du sport vélocipédique a été, magistrat, forcé de démissionner parce qu'il se promenait en vélocipède dans les rues de Fouilly-les-Oies, chef-lieu d'arrondissement très collet monté. Tel autre, aujourd'hui négociant en bicyclettes et tricycles, était employé au ministère de la Guerre ; il a dû donner sa démission parce qu'on ne pouvait pas tolérer qu'un employé du gouvernement vînt à son bureau en tricycle !

Il n'y a guère à la Chambre actuelle qu'un député, M. Michou, qui ose venir au Palais-Bourbon en bicyclette. C'est idiot, mais c'est comme ça.

Enfin un procureur de la République d'une petite ville de l'Ouest eut un jour l'idée de monter lui aussi en tricycle. Les remontrances du procureur général ne se firent pas attendre. Il passa outre et scandalisa fort la petite cité normande où il végétait. Mais voici le plus beau. Notre procureur courtisait la jeune et riche héritière d'un marchand de suifs, parent de M. Prudhomme, qui était très vexé de voir son futur gendre en culotte courte et en veston.

– Monsieur, lui dit-il dans un jour d'explications nettes, ma fille sera votre femme, je le veux bien, mais vous abandonnerez le vélocipède !

Le procureur aperçoit justement la jeune fille qui s'avance, un peu courroucée aussi par cette culotte courte et par ce veston. Il brûle ses vaisseaux.

– Monsieur, ma réponse sera franche : gardez votre enfant, je garde le mien.

Et il presse frénétiquement sur la corne de son tricycle, qui émet de petits sons plaintifs.

Le malin savait du reste, il faut tout dire, qu'il était révoqué depuis le matin, toujours pour cause de vélocipédie. Salut à toi, salut à vous, martyrs obscurs du tricycle et de la bicyclette !

L'impôt final

Tout ça, mon Dieu, ne date pas d'aujourd'hui, je le sais bien, et l'éducation des plus endurcis se fait peu à peu. On est devenu plus coulant.

Vous verrez si on le sera, coulant, dans quelques années, quand les vélocipèdes seront si nombreux qu'on imaginera de les frapper d'un impôt – comme les voitures ! Un député de la Dordogne y a déjà pensé. Il s'appelle Clament, l'aimable homme.

Ah ! cet impôt, qu'il soit de trois ou cinq francs par an et qu'on nous le vote tout de suite ! *Ipsa facto*, le droit à la circulation et la condamnation des charretiers brutaux et des cochers malfaisants s'imposera. Ce sera encore un mal pour un bien, que cette fin d'un long martyre dans les bordereaux du précepteur !